

Bilan 2024

**Représenter les chirurgiens-dentistes libéraux
Agir pour tous en santé publique**

Sommaire

Quelques temps forts de la vie de l'URPS	> page 3
Quelques chiffres clés de l'URPS en 2024	> page 4
Les missions de l'URPS	> page 5
Les élus et l'équipe	> page 6
Être acteur de la démocratie sanitaire	> page 7
Contribuer aux politiques de santé	> page 8
Participer à l'évolution du système de santé	> page 13
Développer les partenariats en santé publique	> page 16
Documenter l'exercice en cabinet dentaire libéral	> page 21
Rencontrer et soutenir les praticiens	> page 23
Valoriser le rôle du chirurgien-dentiste et favoriser la coopération avec les autres acteurs de santé	> page 29
Être aux côtés des étudiants en odontologie	> page 31
Informé sur l'URPS CD NA et ses actions	> page 33
A venir en 2025...	> page 34

Quelques **temps forts** de la vie de l'URPS en 2024

Conseils d'administration 12 janvier, 14 juin, 19 septembre

Assemblée générale ordinaire 13 avril

Missions et Elus de l'URPS > pages 5 et 6

Février

Lancement de la première session de formation « Psydento » > page 27

Mars

Deux représentations de théâtre-forum sur l'annonce d'un dommage lié aux soins

> pages 24, 25 et 32

Mars-Avril

Enquête auprès des chirurgiens-dentistes sur les rendez-vous non honorés en cabinet dentaire, en partenariat avec l'ORS Nouvelle-Aquitaine

> page 21

Avril

Publication de l'article de l'URPS CD NA « Pratiques professionnelles et soins dentaires non programmés en Nouvelle-Aquitaine » dans la Revue Santé Publique – SFSP

> page 22

Mai

Formation interne « L'indispensable des marchés publics »

Juin

Cycle d'événements pour les chirurgiens-dentistes libéraux de la région > page 23

Juillet

Publication du nouveau zonage chirurgiens-dentistes par l'Agence Régionale de Santé > page 9

Septembre

Formation interne « Prise de parole en public »

Novembre

Lancement de la deuxième session de formation « Psydento » > page 27

2024 en quelques **chiffres clés de l'URPS**

15 élus et **2** salariées

> pages 5 et 6

30% de taux de participation des praticiens libéraux

à l'enquête sur **les rendez-vous non honorés en cabinet dentaire**

> page 21

49 participants et **8** élus animateurs

lors du cycle d'événements des **Jeudis de Juin**

> page 23

60 partenaires ayant répondu à la consultation en ligne pour le

plan d'actions régional en faveur de la santé bucco-dentaire des jeunes publics

> page 16

Plus de **60** participants aux sessions de **Psydent**

> page 27

145 inscrits

pour la **campagne de dépistage auditif au cabinet dentaire**

> page 26

entre **1100** et **1800** visiteurs par mois

sur le site internet de l'URPS CD NA

> page 33

Les missions de l'URPS

Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) sont des associations loi 1901 administrées par des professionnels de santé libéraux en exercice. L'URPS des Chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine (URPS CD NA) a été créée le 26 janvier 2016. Elle assure la représentation des chirurgiens-dentistes libéraux auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) Nouvelle-Aquitaine.

Les textes officiels fondateurs sont la Loi Hôpital Patient Santé et Territoires (HPST) du 21 juillet 2009 et le décret n° 2010-585 du 2 juin 2010. Il existe des URPS pour 10 professions de santé : médecins, pharmaciens d'officine, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pédicures-podologues, orthophonistes, orthoptistes et biologistes.

Les URPS représentent leur profession de santé dans chaque région (métropole, outre-mer et Corse). Sont concernés par cette représentation, les professionnels de santé exerçant à titre libéral et conventionnés avec l'Union nationale des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM).

Les URPS sont les interlocuteurs des institutions de santé publique et en particulier des ARS (Agences Régionales de Santé). Le Code de la Santé Publique précise les missions des URPS (Art. R. 4031-2). Elles participent notamment :

- « 1° A la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé ;
 - « 2° A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ;
 - « 3° A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ;
 - « 4° A des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique ;
 - « 5° A la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 4135-4 ;
 - « 6° Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés ;
 - « 7° A la mise en œuvre du développement professionnel continu.
- « Elles peuvent procéder à l'analyse des données agrégées nationales et régionales issues du système national d'informations interrégimes de l'assurance maladie en rapport avec leurs missions.

La provenance et le contrôle des budgets annuels

Les fonds permettant à l'URPS CD NA de fonctionner proviennent de la CURPS « Contribution aux URPS ». Cette cotisation obligatoire est perçue par l'URSSAF auprès de tous les praticiens libéraux au niveau national :

- **Montant** : 0,30 % du revenu d'activité non salarié (maximum 232 € pour 2024) ;
- **Redistribution aux URPS** : selon une part fixe et une part proratisée suivant le nombre de praticiens libéraux de chaque région. C'est l'ACOSS (agence centrale des organismes de Sécurité sociale) qui reverse chaque année la dotation.

L'utilisation du budget de fonctionnement est soumise à de rigoureux contrôles :

- **Interne** : Commission de contrôle composée d'élus de l'URPS CD NA ;
- **Externe** : Commissariat aux comptes - société MALEVAUT NAUD, représentée par Mme Florence Violleau.

A noter que pour certaines actions précises, généralement sur la base d'une réponse à un appel à projets, l'URPS CD NA peut percevoir des subventions extérieures.

Les élus et l'équipe

Les membres du Conseil d'administration

15 élus, tous chirurgiens-dentistes en activité libérale

Président : Dr Jacques Wemaere (liste CDF)

Vice-Présidente : Dr Nathalie Delphin (liste SFCD)

Vice-Présidente : Dr Sophie Goudal (liste CDF)
jusqu'au 06/12/2024

Secrétaire : Dr Jean-Nicolas Roldan (liste CDF)

Secrétaire adjoint : Dr Edouard Dusseau (liste CDF)

Trésorier : Dr Buu-Thang Ung (liste CDF)

Trésorière adjointe :

Dr Patricia Mercier-Laversanne (liste CDF)

Président de la commission de contrôle :
Dr Julien Bussière (liste UD)

Élue membre de la commission de contrôle :
Dr Emmanuelle Lagaye (liste FSDL)

Élu membre de la commission des finances :
Dr Mathieu Clinkemaillié (liste FSDL)

Élue : Dr Sylvie Ancey (liste CDF)

Élue : Dr Fanny De Bellaigue (Liste FSDL)

Élu : Dr Lucas De Laporte (Liste FSDL)

Élue : Dr Amélie Philippe (Liste CDF)

Élue : Dr Laure Poumirau-Roquette (Liste FSDL)

L'équipe professionnelle

Deux salariées composent
l'équipe professionnelle de l'URPS CD NA :

Mme Hélène Fortin

en poste en CDI depuis 2017, en tant que chargée de mission.

Depuis septembre 2024, Mme Hélène Fortin est devenue coordinatrice régionale.

Port : 06 40 15 30 35 - Tél : 05 33 09 36 38

Mail : projet@urpscdna.org

Mme Blandine Roquebert

en poste en CDI depuis 2019.

Depuis juin 2023, Mme Blandine Roquebert est devenue assistante de projets et comptable.

Tél : 05 33 09 36 39

Mail : administratif@urpscdna.org

Des praticiens libéraux volontaires viennent renforcer ponctuellement l'équipe des élus sur certains départements.

Le siège

Depuis août 2018, l'URPS CD NA a son siège social à Tresses (Immeuble Le Fénelon, 1 allée Le Fénelon). L'association est propriétaire des locaux.

La salle de réunion est prêtée ponctuellement et à titre gracieux à d'autres associations (par exemple l'association AGORA Lib' ou l'URPS Sages-Femmes Nouvelle-Aquitaine).

Être acteur de la **démocratie** sanitaire

L'URPS CD NA, Partenaire à la CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie)

La CRSA est considérée comme le « Parlement régional de la santé ».

Composée de 120 membres, il s'agit d'un organe consultatif placé aux côtés de l'Agence Régionale de Santé. Elle intervient sur différents domaines : la prévention, l'offre de soins hospitaliers et ambulatoires, l'accompagnement médico-social.



Pour en savoir plus sur la CRSA en Nouvelle-Aquitaine : [cliquer ici](#).

Représentants de l'URPS CD NA à la CRSA

Assemblée plénière (AP) :

Dr Jacques Wemaere (membre titulaire)
Dr Nathalie Delphin (membre suppléant pour l'URPS ML)

Commission spécialisée prévention (CSP) :

Dr Jacques Wemaere (membre titulaire)

Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé (CSDUSS) :

Dr Jacques Wemaere (membre titulaire au titre de la CSP)

Commission spécialisée pour l'organisation des soins (CSOS) :

Dr Nathalie Delphin (membre suppléant pour l'URPS ML)

Participation en 2024

AP – Dr Jacques Wemaere : 3 réunions,
19 mars, 24 sept., 19 nov.

CSP – Dr Jacques Wemaere : 2 réunions
30 janv., 26 nov.

CSDUSS – Dr Jacques Wemaere : 2 réunions
1 fév., 10 oct.

AP – Dr Nathalie Delphin : 3 réunions
19 mars, 14 mai, 19 nov.

Remarque : En raison de la dissolution de l'Assemblée nationale annoncée le 9 juin, les réunions ont été mises en suspens pendant plusieurs mois et ont repris en septembre 2024.

L'URPS CD NA au sein des CTS (Conseils Territoriaux de Santé)

En Nouvelle-Aquitaine, les Conseils Territoriaux de Santé sont organisés à l'échelle départementale. Ils formulent des avis sur les politiques locales de santé, veillent à la mise en cohérence des projets de l'Agence Régionale de Santé, des professionnels et des collectivités territoriales et organisent l'expression des usagers et des citoyens. **En savoir plus** : [cliquer ici](#).

Représentants de l'URPS CD NA aux CTS

Membres titulaires	Membres suppléants
Charente (16) : Dr Edouard Dusseau Creuse (23) : Dr Eloïse Imbert Landes (40) : Dr Laure Poumirau-Roquette Lot-et-Garonne (47) : Dr Isabelle Queguiner Haute-Vienne (87) : Dr Julien Bussière	Dordogne (24) : Dr Sophie Goudal Gironde (33) : Dr Mathieu Clinkemaillié Pyrénées-Atlantiques (64) : Dr Jean-Nicolas Roldan Vienne (86) : Dr Amélie Philippe

Participation en 2024

6 réunions

3 réunions pour le CTS de Charente

4 réunions abordant le **zonage
chirurgiens-dentistes** :
CTS de Charente, Dordogne,
Pyrénées-Atlantiques
et Haute-Vienne

Contribuer aux politiques de santé

Conseil National de la Refondation (CNR) en Santé

Initié en octobre 2022 par le ministre de la Santé et de la Prévention, ce projet a pour objectif de réunir l'ensemble des parties prenantes de la santé – dont les élus – pour se concerter et, autour d'un diagnostic partagé des besoins des territoires, y répondre au mieux par des solutions concrètes et innovantes.

Après une première phase de consultation menée sur les territoires fin 2022 par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, une seconde phase est déployée à l'échelle des Contrats Locaux de Santé (CLS) afin de s'appuyer sur un dispositif partenarial existant.

Pour en savoir plus sur les CLS : rendez-vous page 11.

Participation en 2024

Bordeaux Métropole (33)

Dr Nathalie Delphin : 30 janv.

Bergerac (24)

Dr Sylvie Ancey : 30 avril

Politique régionale de santé (1/3)

Projet Régional de Santé (PRS) – Participation à une nouvelle commission

Dans le cadre de la révision du PRS en 2023, le Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine a initié une feuille de route régionale visant à favoriser la Transformation Ecologique du Système de Santé (TESS).

La première instance dédiée à cette orientation a été organisée fin 2024.

Pour en savoir plus sur le PRS : [cliquer ici](#).

L'URPS CD NA, contributeur du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) 2024-2028

En tant qu'acteur régional concerné par les enjeux de santé-environnement, l'URPS CD NA participe aux travaux concernant le 4ème PRSE, piloté par la Préfecture de région, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

La contribution de l'URPS CD NA porte notamment sur les perspectives de formation des professionnels de santé de ville.

Pour en savoir plus sur le PRSE4 : [cliquer ici](#).

Participation en 2024

Consultation en ligne pour l'élaboration du PRSE4

Retour de l'URPS CD NA en mars

Groupe de travail « Formation des professionnels de santé » - Hélène Fortin : 18 janv.

Journée régionale Santé-Environnement
Dr Fanny De Bellaigue : 8 nov. à Angoulême

1^{ère} réunion de la Commission régionale TESS
Dr Jacques Wemaere : 14 nov.

Politique régionale de santé (2/3)

L'URPS CD NA, interlocuteur privilégié sur la démographie professionnelle

Actualisation du zonage chirurgiens-dentistes

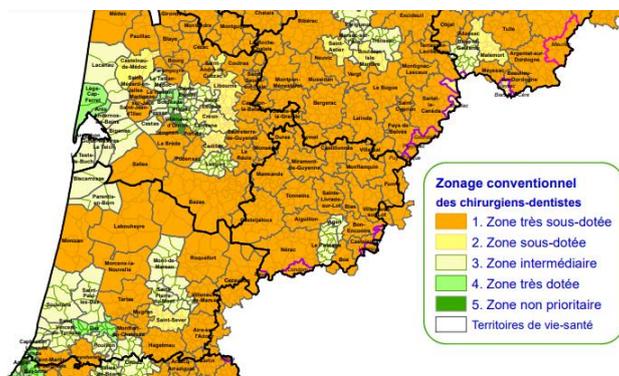
La nouvelle convention dentaire parue en juillet 2023 définit au niveau national le nouveau zonage pour les chirurgiens-dentistes. Celui-ci, plus précis, tient compte d'un gradient social de la population.

A partir de la méthodologie nationale, **les zones classées comme « sous-dotées » peuvent être reclassées par les ARS en zones « très sous-dotées »** (dans une limite de 10% de la population des zones attribuées relevant de l'ARS concernée) et **deviennent éligibles aux contrats incitatifs de l'Assurance maladie**. Cette détermination fait l'objet d'un arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé. L'article R1434-42 précise que les arrêtés sont pris après concertation avec les représentants de chaque profession de santé concernée siégeant au sein de l'union régionale des professions de santé et après avis de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie.

En Nouvelle-Aquitaine, **l'URPS CD NA a bien été consultée en première intention par l'ARS**.

Après deux réunions avec la Direction de l'Offre de soins de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, en avril et en mai 2024, l'URPS a transmis un avis sur le zonage des chirurgiens-dentistes en région. **Cet avis a été retenu et l'ARS a publié officiellement le nouveau zonage en juillet 2024.**

Pour en savoir plus sur le zonage chirurgiens-dentistes et l'avis émis par l'URPS CD NA : [cliquer ici](#).



Etapes-clés

Point de méthodologie avec l'ARS

Dr Jacques Wemaere et Héléne Fortin :
4 avril

Consultation des élus de l'URPS :

entre le 4 avril et le 2 mai
Réunion dédiée à la Gironde : 23 avril

Précisions avec l'ARS DD33

Dr Nathalie Delphin : 6 mai

Retour auprès de l'ARS – Avis final

Dr Jacques Wemaere et Héléne Fortin :
2 mai

Participation à des instances relatives à la démographie médicale

Commission de sélection des dossiers de CESP

Dans le cadre de ses partenariats avec l'UFR d'Odontologie de Bordeaux, l'URPS CD NA participe depuis de nombreuses années à cette commission d'examen des dossiers de Contrats d'Engagement de Service Public. **Pour en savoir plus sur le CESP : [cliquer ici](#).**

Comité régional de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé

Installé en octobre 2023, il s'agit d'une instance de pilotage régional des problématiques de ressources humaines en santé, médicales ou non médicales, sanitaires ou médico-sociales. Il permet de réunir l'ensemble des partenaires institutionnels membres de droit : Doyens de médecine, pharmacie et odontologie, Présidents des Universités, Ordres et Unions représentatives de professionnels de santé, Fédérations d'établissements, Conseil régional, Rectorat.

Participation en 2024

Commission CESP
Héléne Fortin : 29 janv.

Comité régional ONDPS
Dr Jacques Wemaere : 10 avril

Politique régionale de santé (3/3)

L'URPS CD NA en faveur du déploiement des CPTS en Nouvelle-Aquitaine

Depuis 2019, l'émergence des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) en région a donné lieu à une **coopération entre les dix URPS**, via notamment le portail www.cpts-na.org.

Cette coopération s'est concrétisée en 2021 par la **création de l'association Agora Lib'**, avec le **soutien financier de l'ARS**. Agora Lib' a pour vocation d'être un organisme représentatif et technique pour l'accompagnement et le déploiement des CPTS : les URPS et les CPTS avec une lettre d'intention validée (qui le souhaitent), constituent ses adhérents. **Pour en savoir plus sur Agora Lib'** : [cliquer ici](#).



En 2024, **des modifications au niveau de la gouvernance ont été engagées** pour une répartition plus homogène des URPS et des CPTS au sein du Conseil d'administration d'Agora Lib, respectivement à hauteur de 50% des mandats. Les changements de statuts, de conseil d'administration et de bureau ont eu lieu officiellement lors de l'Assemblée générale électorale du 7 novembre 2024.

Elus de l'URPS CD NA au sein d'Agora Lib'

Jusqu'au 7 novembre 2024 :

Dr Jacques Wemaere – Secrétaire général d'Agora Lib'
Dr Edouard Dusseau – Membre suppléant au CA
Dr Sophie Goudal – Membre de l'AG

Après le 7 novembre,

à l'issue de l'Assemblée générale électorale :

Dr Jacques Wemaere – Secrétaire général d'Agora Lib'
Dr Edouard Dusseau – Membre de l'AG
Dr Jean-Nicolas Roldan – Membre suppléant au CA

Participation aux instances en 2024

Bureau – Dr Jacques Wemaere : 3 réunions
14 mars, 24 juin, 26 août

Conseil d'administration – Dr Jacques Wemaere :
3 réunions - 12 mars, 2 oct, 13 déc.

Assemblée générale

Dr Jacques Wemaere et Dr Edouard Dusseau : 7 nov.

Groupe de travail « Statuts d'Agora Lib' »

Dr Jacques Wemaere : 3 réunions
26 janv., 08 mars, 11 avril

Réunion inter-URPS « Statuts d'Agora Lib' »

Dr Jacques Wemaere : 22 fév.

Groupe de travail « Communication »

Dr Jacques Wemaere : 22 août

Participation aux instances régionales de l'ARS

En fonction des priorités régionales portées par l'ARS, l'URPS CD NA peut être sollicitée pour participer à certaines réunions thématiques. En 2024, l'URPS a pu être représentée au sein des instances suivantes :

Comité Régional de l'Investissement en Santé (CRIS)

Le CRIS a pour but de suivre la répartition des financements prévus dans le cadre du SEGUR, déclinés selon une « Stratégie Régionale de l'Investissement en Santé ». Les URPS sont associées à titre consultatif.

Participation en 2024

CRIS – Dr Nathalie Delphin : 2 réunions
23 janv., 4 sept.

COPIL PRI ATB - Dr Jacques Wemaere :
27 mars (cf. page 11)

Comité de Pilotage Prévention du risque infectieux et Antibiorésistance

Pour aboutir à une diminution de 25% de la consommation d'antibiotiques en ville d'ici 2025, ce comité a été mis en place en 2022. Une feuille de route régionale a été définie en 2023, avec notamment la contribution de l'URPS CD NA. Un point d'étape a été réalisé en 2024.

Événement 2024 - Séminaire ARS « Territoires et santé »

L'URPS CD NA a participé au séminaire organisé par l'Agence Régionale de Santé : « **Territoires & Santé - pour une territorialisation des politiques de santé contractualisée** ». L'objectif était de partager les enseignements issus de travaux menés entre l'ARS et les coordinateurs des Contrats Locaux de santé (CLS), des Conseils Locaux de santé mentale (CLSM), et des Projets Territoriaux de Santé mentale (PTSM), avec des élus, des professionnels de santé, des usagers et des institutions signataires/partenaires des CLS, CLSM et des PTSM.

Participation de l'URPS

Séminaire ARS « Territoires et santé »
Hélène Fortin, le 28 nov. 2024

A cette occasion, des partages d'outils et d'expériences d'autres régions ont pu être proposés, avec une intervention de la Délégation Interministérielle à la Transformation Publique.

Politiques locales de santé (1/2)

Participation à des CLS (Contrats Locaux de Santé)



Les **Contrats Locaux de Santé (CLS)** sont une déclinaison locale de la politique de santé, contractualisée entre deux types d'acteurs : l'ARS et les collectivités territoriales. Les CLS portent sur "la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social". Un CLS est un engagement partagé : il ne comprend pas toutes les actions que les uns et les autres mènent sur le territoire, mais seulement les actions qui sont à la croisée des priorités de chacun. **Pour en savoir plus sur les CLS en Nouvelle-Aquitaine : [cliquer ici](#).**

Les préfets, les services de l'Etat, les acteurs de santé et les associations peuvent également être associés au dispositif autour d'actions qui les concernent (et éventuellement être aussi signataires). En Nouvelle-Aquitaine, plus de 50 territoires ont élaboré un CLS. Depuis 2017, en fonction des opportunités et dynamiques locales, l'URPS CD NA participe à ces instances.

Participation de l'URPS CD NA aux CLS en 2024

Dénomination	Représentants	Dates de réunions
CLS Bordeaux (33)	Hélène Fortin	Séminaire : 13 déc.
CLS Bordeaux Métropole (33)	Dr Nathalie Delphin	Plénière : 5 sept. GT2 Accès aux soins : 18 nov.
	Hélène Fortin	Evaluation CLS : 3 janv. Action « étudiants » : 30 avril
CLS Grand Libournais	Hélène Fortin	Comité de pilotage : 9 déc.
CLS PNR Médoc (33)	Hélène Fortin	Comité de pilotage : 22 mars, 22 nov. Signature du CLS 2024-2029 : 17 sept.
CLS Mont-de-Marsan Agglomération (40)	Hélène Fortin	Evaluation CLS Axe « Prévention » : 6 sept.
CLS Agen Agglomération (47)	Dr Isabelle Queguiner	Bilan du CLS : 15 mai GT1 Attractivité : 3 juin, 23 sept., 14 oct. GT 2 Prévention et environnement : 3 juin, 23 sept., 14 oct.

L'URPS CD NA
signataire
de 3 CLS en 2024

CLS Grand Libournais
CLS PNR Médoc
CLS Sud Gironde

Politiques locales de santé (2/2)

Participation aux Comités départementaux des CPTS

Les professionnels de santé porteurs d'une initiative de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) sont tenus d'élaborer **une lettre d'intention puis un projet de santé**. Ces documents sont transmis à la Délégation Départementale de l'ARS concernée (DD ARS), l'Assurance Maladie ainsi qu'aux URPS à titre consultatif. **Ils font l'objet d'un examen à l'occasion d'un comité départemental organisé par la DD ARS.**

Représentants de l'URPS CD NA aux Comités CPTS - 2024

Elus URPS	Instances
Charente (16) : Dr Edouard Dusseau	2 réunions : 11 janv., 16 déc.
Gironde (33) : Dr Nathalie Delphin	4 réunions : 30 mai, 17 sept., 12 nov, 3 déc.
Landes (40) : Dr Buu-Thang Ung	3 réunions : 18 janv., 4 avril, 27 juin
Lot-et-Garonne (47) : Dr Isabelle Queguiner	2 réunions : 21 nov, 20 déc.
Pyrénées-Atlantiques (64) : Dr Jean-Nicolas Roldan	1 réunion : 30 sept.

Autres instances départementales

En fonction des priorités et des organisations locales, certains représentants de l'URPS sont associés à des réunions organisées par les Délégations Départementales de l'ARS.

Charente-Maritime (17)

Comité départemental des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)

Dr Patricia Mercier-Laversanne : 21 nov.

Gironde (33)

Echange avec l'ARS DD 33 sur le handicap et l'accès aux soins bucco-dentaires
Présentation d'actions de l'URPS CD NA

Hélène Fortin : 16 oct.

Lot-et-Garonne (47)

CODDEM (Projets de MSP) – Dr Isabelle Queguiner : 12 nov.

Projet Territorial de Santé Mentale – Santé des soignants

Dr Isabelle Queguiner - 4 réunions : 23 janv., 10 avril, 10 juin, 18 sept.

Participer à l'évolution du système de santé

E-santé

L'URPS CD NA est particulièrement attentive à la thématique de la e-santé, impactant les pratiques professionnelles des praticiens. L'URPS participe alors aux instances organisées par l'Agence Régionale de Santé et est membre du Conseil d'administration du Groupement d'Intérêt Public (GIP) E-santé en Actions (ESEA) Nouvelle-Aquitaine.

Suivi de la politique régionale e-santé

A la suite des conclusions du SEGUR de la santé sur la nécessité d'accélérer la transformation numérique du système de santé, l'ARS a mis en place fin 2021 **un comité régional stratégique du numérique en santé** en partenariat avec le GIP ESEA. Cette instance réunit les principaux partenaires régionaux concernés par cette thématique.

Un comité de pilotage régional plus spécifique, sur le **programme « e-parcours »** (bouquet de services numériques de coordination des parcours, comprenant l'outil Paaco-Globule) a quant à lui été mis en place fin 2022.

Contribution à la gouvernance d'E-santé en Actions (ESEA) Nouvelle-Aquitaine

Depuis 2021 et jusqu'en juin 2024, Dr Jacques Wemaere a été membre du Conseil d'administration d'ESEA Nouvelle-Aquitaine. En juin 2024, Dr Buu-Thang Ung lui a succédé.

Participation en 2024

Comité régional stratégique du numérique en santé

Dr Buu-Thang Ung : 16 mai

Orientations régionales

« Télésanté et e-parcours »

Dr Buu-Thang Ung : 2 oct.

Comité de pilotage e-parcours

Dr Buu-Thang Ung : 5 déc.

Réunion URPS – ESEA NA

« Promotion partenariale de Paaco-Globule »

Dr Buu-Thang Ung : 9 juil.

Conseil d'administration ESEA NA

Dr Buu-Thang Ung : 6 déc.

Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) – Parcours de santé complexes

La loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé du 24 juillet 2019 crée les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) en soutien à la population et aux professionnels pour la coordination des parcours de santé complexes.

En Nouvelle-Aquitaine, les DAC se sont déployés à partir des plateformes territoriales d'appui (PTA), suivant un cadre régional visant l'harmonisation et la simplification. Les DAC sont structurés à l'échelon départemental et utilisent des outils communs.

Pour en savoir plus : [cliquer ici](#).



Participation de l'URPS CD NA aux instances des DAC en 2024

Dénomination	Représentants	Dates de réunions
DAC de Charente	Dr Edouard Dusseau	Assemblée générale : 25 juin
DAC de Charente-Maritime	Dr Patricia Mercier-Laversanne	Assemblée générale : 20 juin
DAC de Dordogne	Dr Sylvie Ancey	Comité de pilotage : 22 avril Assemblée générale : 17 sept.
DAC de Gironde	Dr Nathalie Delphin	Assemblée générale : 18 juin
DAC des Landes	Dr Buu-Thang Ung	Assemblée générale et Comité d'Orientation : 10 oct.
DAC du Lot-et-Garonne	Dr Isabelle Queguiner	Comités d'Orientation : 13 fév., 4 juin Réunion Gouvernance : 5 déc

Permanence des soins ambulatoires (1/2)

L'URPS CD NA participe à l'évolution de la permanence des soins ambulatoires sur les territoires, à travers les **CODAMUPS-TS** (Comités départementaux d'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires) et via des **initiatives régionales et locales** dont elle est partie prenante.

**Participation 2024
en CODAMUPS-TS**

Dr Nathalie Delphin : 10 janv.

Evaluation régionale de la permanence des soins (PDS) dentaires

Début 2024, face à différents constats*, l'URPS CD NA a proposé de réaliser un état de lieux de la permanence des soins dentaires auprès des Conseil départementaux de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes, en partenariat avec le Conseil régional de l'Ordre. Cette évaluation a été initiée par l'URPS CD NA dans une approche de soutien aux CDO pour leurs échanges avec l'ARS, conformément au rôle consultatif de l'URPS CD NA sur ce dossier.



Les étapes clés

- ✓ La démarche évaluative et les outils d'évaluation ont été préparés par Mme Hélène Fortin, avec **une présentation auprès des CDO le 21 mars 2024.**
- ✓ **Une deuxième réunion s'est tenue le 16 mai 2024,** pour préciser l'utilisation des outils d'évaluation par les CDO selon un calendrier défini.
- ✓ L'évaluation par les CDO est réalisée entre le 1er juin et le 31 décembre 2024. **Des points d'étape** ont été réalisés par Mme Hélène Fortin **auprès de l'ARS les 5 juillet et 21 octobre 2024.**
- ✓ **Un rapport de cette évaluation,** support d'aide à la décision auprès des CDO dans le cadre de leurs échanges avec l'ARS et ses délégations, sera rédigé par Mme Hélène Fortin. Il est prévu dans une première version de présentation aux CDO **pour le premier trimestre 2025.**



*Zoom sur le contexte de la PDS dentaires en Nouvelle-Aquitaine, à l'origine de son évaluation en 2024

- **Un cahier des charges régional publié par l'ARS** fixe les modalités organisationnelles de la PDS dentaires. Ce document officiel est à actualiser, car il date de 2020 et n'intègre pas des modifications apportées localement.
- L'URPS CD NA a été partenaire d'**une expérimentation de la régulation dentaire par des chirurgiens-dentistes aux SAMU-Centres 15,** sur des territoires pilotes, dans le cadre de l'article 51 LFSS 2018 concernant l'innovation en santé. En Nouvelle-Aquitaine, les départements retenus en 2022 pour une durée de 2 ans ont été la Gironde et les Deux-Sèvres.
Après un bilan d'évaluation positif sur ce dispositif, **une généralisation de la régulation dentaire au sein des SAMU-Centres 15 est prévue pour septembre 2025.** La démarche d'évaluation proposée par l'URPS CD NA vise également à préparer son déploiement en Nouvelle-Aquitaine par les CDO. Le lien avec les SAMU-Centres 15 est quant à lui réalisé par l'ARS.

Permanence des soins ambulatoires (2/2)

Adaptation de la permanence des soins dentaires - Projet de restructuration de l'accès aux soins dentaires non programmés en Haute-Vienne

Un projet de centre de soins non programmés dentaires est porté depuis 2023 par le CDO Chirurgiens-dentistes de la Haute-Vienne et est **soutenu par l'URPS CD NA, avec un suivi réalisé par Dr Julien Bussière.**



Il s'agit de revoir le système de garde actuel, en proposant des gardes sur une demi-journée, le matin, 365 jours sur 365. Un lieu unique serait dédié, adossé au service des urgences au sein du CHU de Limoges et avec une régulation des appels assurée au niveau du SAS (Service d'accès aux soins).

Bénéficiant d'un accueil favorable des praticiens libéraux du département, de la CPAM 87 et de l'ARS DD 87, un dossier d'instruction a été déposé dans le cadre de l'Article 51 de la LFSS 2018.

Face à un premier retour négatif transmis par les services régionaux de l'ARS début 2024, **Dr Jacques Wemaere a interpellé le Directeur général de l'ARS sur ce sujet.** A l'occasion des Jeudis de Juin 2024 (cf. page 23), les élus de l'URPS et les praticiens participants ont rappelé cet enjeu à l'ARS DD 87.

En septembre, l'ARS DD 87 a relancé ce dossier en organisant une réunion avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS). Dr Julien Bussière a participé à la rencontre du 17 octobre 2024.

Développer les partenariats en santé publique

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin... »

Pour développer des projets de santé publique sur la thématique de la santé bucco-dentaire et/ou en lien avec la profession dentaire, l'URPS CD NA noue de nombreux partenariats.

Partenariats en faveur de la santé bucco-dentaire des jeunes publics

Elaboration d'un plan d'actions régional pour les 0-6 ans, les collégiens de plus de 12 ans et les 18-24 ans

Les données épidémiologiques montrent une amélioration significative de la santé bucco-dentaire des enfants et des adolescents au cours des dernières décennies. Néanmoins, **ces évolutions sont marquées par de fortes inégalités sociales, et ce dès le plus jeune âge.**



Un contexte favorable aux générations sans carie

Au niveau national, plusieurs mesures en faveur de la prévention ont été adoptées dans la convention dentaire de 2023, dont l'objectif est de faire émerger de futures « générations sans carie ». Elles impliquent de nouvelles cotations et une adaptation des pratiques professionnelles pour les chirurgiens-dentistes à destination des 3-24 ans.

En Nouvelle-Aquitaine, un plan d'actions en faveur de la santé bucco-dentaire 2018-2023 avait été mis en place sous le pilotage de l'Agence Régionale de Santé, en coordination avec l'URPS CD NA et le Conseil Régional de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine et avec le partenariat de l'Assurance Maladie et de l'UFR d'Odontologie de Bordeaux. Il prévoyait notamment certaines actions de prévention à destination de l'entourage proche et du public des enfants.



Un plan d'actions régional 2025-2030 en cours d'élaboration

En mars 2024, l'URPS CD NA, le Conseil Régional de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine, l'Assurance Maladie et l'UFR d'Odontologie de Bordeaux se sont réunis pour poursuivre leur mobilisation à destination plus spécifiquement des jeunes publics, à travers un plan d'actions structurant en Nouvelle-Aquitaine. **Mme Hélène Fortin coordonne les activités à mener dans le cadre de cette démarche.**

Le plan d'actions régional vise en particulier :

- **les jeunes enfants entre 0-6 ans**, en prévention de la pathologie carieuse ;
- **les collégiens après 12 ans**, face à la diminution des comportements favorables en hygiène bucco-dentaire et en nutrition, et du recours aux soins bucco-dentaires, à partir de cet âge clé ;
- **les jeunes adultes entre 18 et 24 ans**, en prévention des ruptures de parcours en santé bucco-dentaire.

Participation des élus URPS en 2024

Comité de pilotage institutionnel

Dr Jacques Wemaere et Dr Fanny De Bellaigue
3 réunions : 28 mars, 21 mai, 26 sept.

Préparation de l'évaluation du plan avec Pr Alla

Dr Jacques Wemaere – 2 réunions :
11 juil., 4 sept.

Afin de recueillir et préciser les demandes des publics et les besoins des partenaires, **une consultation en ligne auprès des acteurs néo-aquitains a été préparée en mai 2024 puis réalisée entre juin et octobre 2024.** Pour en savoir plus sur cette démarche partenariale : [cliquer ici](#).



Des groupes de travail pour définir les actions

60 acteurs néo-aquitains ont répondu à la consultation en ligne, avec une trentaine de personnes mobilisées par public-cible du plan d'actions. Les profils des partenaires sont variés : PMI, crèches, URPS, CPTS, infirmières scolaires en collèges, Missions locales...

Des premières séances de travail en visioconférence ont été animées par Mme Hélène Fortin à **partir de fin novembre 2024** et sont prévues jusqu'à fin janvier 2025.

Les premières perspectives d'actions ont pu être formulées pour les trois publics-cibles du plan et les professionnels intervenant à leur contact. Ces actions seront alors approfondies lors des dernières séances organisées en janvier 2025.

Participation des élus de l'URPS - Groupes de travail 2024

Groupes de travail		Elus
0-6 ans	Séance 1 : 21 nov.	Dr Fanny De Bellaigue Dr Jacques Wemaere
	Séance 2 : 3 déc.	Dr Fanny De Bellaigue
Collégiens de + de 12 ans	Séance 1 : 3 déc.	Dr Jacques Wemaere
18-24 ans	Séance 1 : 5 déc.	Dr Jacques Wemaere

Collaboration avec l'ASS-NC (Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie)



En juin 2024, l'URPS CD NA a été sollicitée par l'ASS-NC, dans le cadre de son programme de prévention bucco-dentaire à destination de la population calédonienne. Les outils existants proposés par l'URPS CD NA, à savoir **un escape-game et une mallette pédagogique**, mobilisés notamment en milieu scolaire, ont pu retenir l'intérêt de l'ASS-NC. Néanmoins, **des adaptations sont nécessaires pour leur utilisation auprès des élèves calédoniens.**

Dans une perspective d'échanges de pratiques liés à la création d'outils en prévention promotion de la santé, Mme Hélène Fortin a réalisé les premières actualisations de ces outils. **Un accompagnement** de l'équipe concernée au sein de l'ASS-NC **est désormais prévu à partir de février 2025 en visioconférence.**

Animation de l'Escape Game « En quête de dents »

Plusieurs interlocuteurs ont sollicité l'URPS pour bénéficier de l'escape game « En quête de dents », dont la conception avait été réalisée en partenariat avec le Réseau Canopé et finalisée en 2021.

Mme Hélène Fortin est intervenue pour animer cet outil de sensibilisation au sein des structures suivantes :

- **Collège de Lussac**, le 9 avril, **auprès de 3 classes de 5^{ème}**
- **Ecole élémentaire de Latresne**, avec l'infirmière scolaire, le 29 avril, **auprès de 2 classes**
- **Ecole élémentaire de Floirac**, avec l'infirmière scolaire, le 31 mai, **auprès de 2 classes**
- **Ecole élémentaire de Sallebœuf**, avec l'infirmière scolaire, le 7 juin, **auprès de 2 classes**
- **Maison départementale des Solidarités de Gond-Pontouvre**, le 4 décembre, **auprès d'enfants et de leur famille.**

Partenariats pour la prévention des cybermenaces à destination des professionnels de santé

Depuis 2022, l'URPS CD NA organise des réunions de sensibilisation avec la cellule cybermenaces de la Police judiciaire de Bordeaux, à destination des chirurgiens-dentistes de la région et des autres professionnels de santé libéraux. **Mme Blandine Roquebert a la charge de ce dossier au sein de l'URPS CD NA.**

Les URPS partenaires de cette démarche sont les **URPS Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Orthophonistes, Pharmaciens et Sages-femmes.** Une convention de partenariat est établie avec chaque URPS par l'URPS CD NA.

Dans le cadre d'un cycle de 3 réunions présentielles organisées à partir de fin 2023, **la dernière action de sensibilisation a eu lieu le 8 février 2024 à Bayonne. Les 19 participants de cet événement se répartissent entre 3 chirurgiens-dentistes, 4 orthophonistes, 6 infirmiers, 2 pharmaciens, 3 masseurs-kinésithérapeutes et 1 coordinatrice de MSP.** Les retours de satisfaction des bénéficiaires sont globalement satisfaisants ou très satisfaisants.



La préparation d'un nouveau format pour 2025

Une réunion a eu lieu le 18 juillet 2024 avec la cellule cybermenaces de la Police judiciaire de Bordeaux pour réaliser le bilan des actions passées et définir les évolutions à apporter en 2025.

Afin de proposer des contenus actualisés et de favoriser leur attractivité, **de nouvelles informations sur les biais cognitifs, les bonnes pratiques dans le domaine de la santé et les fraudes bancaires** vont être ajoutés à l'intervention existante. **Un sondage en ligne auprès des praticiens** a d'ailleurs été réalisé entre septembre et octobre 2024 pour identifier le format les plus adapté.

Après une première édition-test prévue le 20 février 2025 et en fonction des retours des participants, cette action pourra ensuite être reconduite et proposée aux autres URPS.

Partenariats avec des institutions en Nouvelle-Aquitaine



France Assos Santé

Dans le cadre des échanges avec France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine sur les soins dentaires non programmés (cf. page 22), Mme Hélène Fortin a participé à la **3ème Édition des Assises des Associations et des Représentants des Usagers**, le 11 juin 2024. **Pour en savoir plus : [cliquer ici](#).**



Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

Dr Sylvie Ancey a participé aux Assemblées générales du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine, le 25 janvier 2024 et le 4 novembre 2024. **Pour en savoir plus : [cliquer ici](#).**



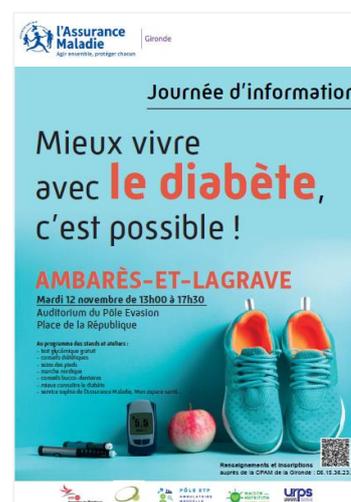
ETHNA (Education Thérapeutique du patient en Nouvelle-Aquitaine)

Dr Jacques Wemaere a participé à l'Assemblée générale d'ETHNA, le 19 juin 2024. **Pour en savoir plus : [cliquer ici](#).**

CPAM Gironde

Mmes Hélène Fortin et Blandine Roquebert ont renouvelé leur participation aux Journées du Diabète, organisées par la CPAM de la Gironde, à Ambarès-et-Lagrave le 12 novembre et à Langon le 14 novembre.

A cette occasion, le dépliant de l'URPS CD NA « Santé bucco-dentaire et diabète : où en êtes-vous ? » a une nouvelle fois été diffusé auprès des participants.



Service de Santé des Armées

Face aux **difficultés d'accès aux soins dentaires rencontrées par les militaires** sur les secteurs de Brive-la-Gaillarde, Tulle, Limoges et La Courtine, les échanges engagés fin 2023 avec le **8ème Centre Médical des Armées de Clermont-Ferrand** ont repris au cours de l'année 2024.

Une réunion organisée par l'URPS CD NA, **associant le Centre Hospitalier de Brive et Agora Lib'**, est prévue le 20 janvier 2025 pour mettre en relation les secteurs civils et militaires et identifier des pistes d'amélioration.

Partenariats avec les organismes de la profession dentaire

En 2024, l'URPS CD NA a soutenu deux événements organisés à destination des chirurgiens-dentistes.

3^{ème} journée d'Odontologie du Centre Hospitalier de Guéret

L'URPS CD NA a relayé l'information sur cet événement auprès des praticiens libéraux, via le site internet, la newsletter mensuelle et les réseaux sociaux.

Le jour J, Dr Julien Bussièrre a présenté les outils pratiques de l'URPS en lien avec les thématiques abordées par les intervenants.

Pour en savoir plus : [cliquer ici](#).



Soirée « Paro-diabète » de la SFPIO Aquitaine

Pour rappeler les liens entre diabète et parodontite, la SFPIO a organisé une soirée d'échanges le 12 décembre 2024. L'URPS CD NA a relayé l'information sur cet événement via les réseaux sociaux.

A cette occasion, Dr Jacques Wemaere est intervenu sur les mesures conventionnelles existantes dans le cadre de l'ALD Diabète et a fait part du travail mené par l'URPS CD NA en 2022 et 2023 pour la réalisation d'outils de sensibilisation à destination des patients diabétiques. Le dépliant « Santé bucco-dentaire et diabète : où en êtes-vous ? », utilisé lors des Journées du Diabète organisées par la CPAM Gironde (cf. page 19) en est un résultat.

Partenariats issus des Contrats Locaux de Santé

Grand Libournais – Plateforme Territoriale d'Inclusion Jean Elie Jambon

Dans la continuité du partenariat existant depuis 2022 en faveur des jeunes en situation de handicap, des actions ont été menées en 2024 avec :

- **Une réunion de sensibilisation** sur la santé bucco-dentaire des jeunes en situation de handicap, **auprès de cinq professionnels accompagnants**, animée par Dr Jacques Wemaere et Mme Hélène Fortin, le 25 janvier ;
- **Des temps de conseils** pour la préparation de séances d'habituation aux soins proposées aux jeunes par une infirmière de la PTI ;
- **L'animation de l'Escape Game « En quête de dents »** dans une version adaptée auprès d'un groupe de jeunes le 25 mars, **et l'animation de séances de « Bucco-débats »** le 28 mars.

Médoc – Association Oiseau Lire

Mme Hélène Fortin est intervenue le 4 novembre pour **une séance de sensibilisation** sur la santé bucco-dentaire auprès de **personnes** accompagnées par cette association et **ne maîtrisant pas le français**.

Documenter l'exercice en cabinet dentaire libéral

Pour mieux caractériser l'activité et les pratiques professionnelles des chirurgiens-dentistes libéraux, l'URPS CD NA met en place ou participe à des enquêtes de santé publique, dans une approche d'aide à la décision.

Rendez-vous non honorés

Le contexte

Les rendez-vous non honorés sont régulièrement mis en avant dans les médias, en lien avec la situation des déserts médicaux. Ils entraîneraient des conséquences pour l'organisation des cabinets dentaires, avec une perte de chance pour les patients n'ayant pas de praticien.

Pour autant, les données disponibles sur les rendez-vous non honorés en cabinet dentaire sont limitées et n'apportent qu'un éclairage partiel. **Pour mieux objectiver la situation dans la région, l'URPS CD NA a souhaité mener une enquête en partenariat avec l'Observatoire Régional de la Santé (ORS NA).**

Les principales étapes

Après l'élaboration et le test d'un questionnaire en ligne fin 2023, la version finale a été diffusée par voie postale et par newsletters, avec une période d'enquête prévue entre le 7 mars et le 12 avril 2024. Sur 3 117 chirurgiens-dentistes libéraux de la région invités à participer à l'enquête, **941 ont répondu.**

Les premiers résultats obtenus ont été présentés le 11 juillet aux élus du **groupe de travail dédié**. L'analyse faite en séance et la restitution en Conseil d'administration du 19 septembre ont contribué à définir **les publics-cibles d'une communication sur cette enquête, les chiffres-clés à présenter et les outils de communication** à utiliser.

Merci aux élus ayant participé à la restitution des résultats :

Dr Fanny De Bellaigue, Dr Julien Bussière,
Dr Nathalie Delphin, Dr Sophie Goudal,
Dr Patricia Mercier-Laversanne,
Dr Laure Poumirau-Roquette, Dr Jacques Wemaere

La valorisation des résultats obtenus

En fonction des publics-cibles identifiés, les actions suivantes ont été réalisées :

- **Chirurgiens-dentistes libéraux de Nouvelle-Aquitaine**
 - o Article sur le site internet de l'URPS CD NA, dans le journal d'octobre 2024 et la newsletter
 - o 7 publications sur les réseaux sociaux de l'URPS CD NA entre septembre et décembre 2024
- **France Assos Santé**
 - o Communiqué envoyé en septembre 2024
 - o Réunion organisée en décembre 2024 sur les perspectives de partenariats
- **Institutions (ARS, DD ARS et CPAM)**
 - o Synthèse des résultats envoyée en décembre 2024. **Pour en savoir plus** : [cliquer ici](#).
- **Publications spécialisées**
 - o Poster publié dans le cadre du Congrès de l'ADF de novembre 2024
 - o Article court envoyé pour une publication, auprès de la Société Française de Santé Publique
 - o Relecture et validation du rapport sur l'enquête publié par l'ORS NA. **A télécharger** : [cliquer ici](#).

Soins non programmés



Le kit « Urgences dentaires » au cabinet

Après une enquête réalisée auprès des praticiens libéraux en 2022 en partenariat avec l'ORS NA, un groupe de travail avec des élus de l'URPS CD NA et des praticiens volontaires a permis d'élaborer un ensemble d'outils pratiques, publié en avril 2024, avec :

- **une vidéo de sensibilisation pour les salles d'attente** intitulée « Les rendez-vous en urgence à notre cabinet » et dans des versions adaptées selon les départements en fonction des numéros d'appel pour accéder à la permanence des soins dentaires.
- **des outils pour le praticien et son équipe**, d'aide pour le recueil et l'organisation des demandes de rendez-vous comprenant :
 - un questionnaire médical,
 - une fiche de recueil téléphonique des données,
 - une arborescence décisionnelle « demande de rendez-vous rapide ».

Ce kit a été diffusé auprès des praticiens via une newsletter spéciale et le site internet. Il a fait l'objet de publications sur les réseaux sociaux de l'URPS CD NA.

Pour en savoir plus sur ce kit : [cliquer ici](#).



Un partenariat avec France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine

Les travaux menés dans le cadre du groupe de travail de l'URPS CD NA ont fait l'objet d'une restitution auprès de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine en février 2024.

Ils ont ensuite été présentés dans le cadre d'un événementiel de l'association en juin 2024 (cf. page 19).



Une publication dans la revue Santé Publique de la SFSP

Valorisant l'enquête menée en 2022, un article court a été publié en avril 2024 :

FORTIN Hélène, WEMAERE Jacques, ROBIN Stéphane et al., « Pratiques professionnelles et soins dentaires non programmés en Nouvelle-Aquitaine », Santé Publique, 2024/1 (36), p. 81-85. DOI : 10.3917/spub.241.0081.

Rencontrer et soutenir les praticiens

L'URPS CD NA aide les chirurgiens-dentistes dans leur **exercice professionnel et son évolution**.

L'environnement professionnel des chirurgiens-dentistes subit de nombreuses transformations : évolutions des attentes des patients, développement du numérique et des coopérations interprofessionnelles, évolutions réglementaires, transition écologique...

L'URPS CD NA prend en compte ces changements pour les traduire en actions concrètes, d'accompagnement auprès des praticiens.

Cycle d'événements - Les Jeudis de Juin 2024 « Votre bien-être aujourd'hui, notre exercice de demain »

A travers « Les Jeudis de Juin 2024 », l'URPS CD NA a proposé aux praticiens d'imaginer le futur de leur métier, tout en abordant la question du bien-être au travail. Ces temps forts ont permis de recueillir les idées et les propositions des adhérents de l'URPS CD NA sur des sujets qu'elle développe en actions.

Lors de ces journées organisées en proximité des praticiens, des ateliers collectifs et des temps conviviaux ont été prévus, avec :

- **une conférence « Le Plaisir au travail »**
- **une séance d'activité physique « Echauffement au cabinet »**
- **des stands et des activités « Prévention santé »** : activité physique, audition et vision, addictions, prévention du mal-être...



Pour animer les ateliers collectifs, des référents thématiques ont été définis parmi les élus de l'URPS CD NA :

- **Gestion de l'équipe dentaire** : Dr Lucas De Laporte et Dr Julien Bussière
- **Conciliation des temps** : Dr Jean-Nicolas Roldan et Dr Nathalie Delphin
- **Ecoresponsabilité au cabinet dentaire** : Dr Fanny De Bellaigue et Dr Sophie Goudal
- **Place du chirurgien-dentiste dans le système de santé** : Dr Jacques Wemaere et Dr Marion Lagunes

Participation aux Jeudis de Juin 2024

13 juin, à Bordeaux : 10 participants
20 juin, à Moliets-et-Mâa : 18 participants
27 juin, à Limoges : 21 participants

Les **retours de satisfaction** des participants sont **globalement positifs** vis-à-vis de cette initiative.

Le cycle d'événements a bénéficié de **retombées presse** avec le **Populaire du Centre**, **France Bleu Limousin**, **Le Fil dentaire** et le **CDF Mag**.

Des webinaires et des formations ont pu être proposés aux praticiens présents **dans la continuité** de ces journées. Par ailleurs, **une praticienne intéressée par l'écoresponsabilité au cabinet** a intégré en octobre 2024 le **groupe de travail de l'URPS CD NA** sur cette thématique.

Pour en savoir plus sur « Les Jeudis de Juin » en vidéo : [cliquer ici](#).



Ecoresponsabilité au cabinet dentaire – Les premiers repères pour agir

L'URPS CD NA est aux côtés des praticiens pour les encourager à adopter des pratiques plus écoresponsables au cabinet dentaire. Plusieurs actions ont été menées en 2024 avec :

- L'élaboration et la diffusion d'une **fiche repère « les premiers pas pour agir »**, comprenant des exemples concrets d'écogestes.
Pour la consulter : [cliquer ici](#).
- La création et la diffusion de **l'autoévaluation en ligne « Mes pratiques écoresponsables au cabinet dentaire »**.
Pour y accéder : [cliquer ici](#).
- Des actions de **formation « Intégrer une démarche écoresponsable au cabinet dentaire »**
- La diffusion du **Défi « Fournisseurs »**, comprenant 3 questions-types à poser sur les bonnes pratiques. **Pour en savoir plus :** [cliquer ici](#).
- L'intégration d'une **mention spéciale « Ecoresponsabilité »** pour le **Prix de thèse URPS CD NA – édition 2025**. **Pour en savoir plus :** [cliquer ici](#).



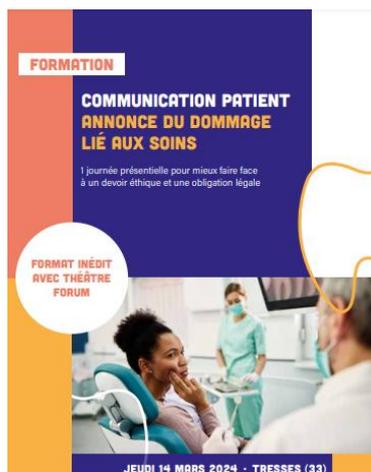
Merci à l'ensemble des chirurgiens-dentistes libéraux participant à la définition et à la réalisation des actions :

Dr Jean Barret, Dr Fanny De Bellaigue, Dr Lucas De Laporte,
Dr Nathalie Delphin, Dr Edouard Dusseau, Dr Emmanuelle Lagaye,
Dr Amélie Philippe, Dr Jean-Nicolas Roldan, Dr Edith Tchuidjang,
Dr Jacques Wemaere

Actions de formation en santé publique

Depuis 2017, l'URPS organise pour les praticiens libéraux de la région des journées de formations sur des sujets prioritaires et/ou innovants en santé publique. En 2024, les thématiques de **l'annonce d'un dommage lié aux soins** et de **l'écoresponsabilité au cabinet dentaire** ont été proposées.

Pour accéder aux programmes de formation : [cliquer ici](#).



1 session

14/03 – Tresses : 8 participants



3 sessions

28/03 – La Rochelle : 10 participants
7/11 – Hossegor : 14 participants
21/11 – Hossegor : 7 participants

Qualité de vie au travail au cabinet dentaire

L'URPS CD NA mène plusieurs initiatives pour contribuer au bien-être professionnel des chirurgiens-dentistes et de leur équipe, en tenant compte de leurs conditions et de leur environnement de travail.



Entraide confraternelle et soutien social

Débutée en novembre 2023, l'URPS CD NA a poursuivi début 2024 sa campagne de sensibilisation auprès des chirurgiens-dentistes intitulée « **Même les super-héros ont besoin de soutien ! Et vous, où en êtes-vous au quotidien ?** ».

Avec une publication chaque lundi sur les réseaux sociaux, jusqu'aux Jeudis de Juin 2024 (cf. page 23), cette action a été menée pour participer à une déculpabilisation du recours au soutien social et mettre en avant l'entraide confraternelle.

Pour en savoir plus sur le soutien social et les actions URPS CD NA : [cliquer ici](#).



Dans la continuité de cette thématique, et pour réfléchir aux moyens d'agir en prévention de l'épuisement professionnel, une rencontre avec l'Association MOTS a été organisée auprès des élus de l'URPS CD NA, le 19 septembre 2024. A cette occasion, les élus des Conseils départementaux de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes ont également été invités à se joindre à cette initiative.

Pour en savoir plus sur l'Association MOTS : [cliquer ici](#).



Programme d'actions sur l'annonce d'un dommage lié aux soins

Annoncer une mauvaise nouvelle à un patient, en particulier s'il a été victime d'un accident ou d'une erreur au cours d'un soin, est un moment compliqué... Le praticien rencontre des difficultés dans cette situation, notamment en raison d'une forte charge émotionnelle.

Pour soutenir les chirurgiens-dentistes dans l'exercice de cette « annonce », l'URPS CD NA a développé un ensemble d'actions avec :

- **une journée de formation inédite** en partenariat avec la Prévention Médicale et la compagnie de théâtre-forum « Donc Y Chocs ».

Pour la première session organisée le 8 mars 2024, 8 praticiens ont participé à cette action.

Pour en savoir plus sur la formation : [cliquer ici](#).

- **un temps d'échanges de pratiques professionnelles en visioconférence** (d'une durée d'1h30) sur la fracture d'un instrument et son annonce au patient, le 17 octobre 2024.

7 praticiens ont participé à cette action organisée en partenariat avec la Prévention Médicale.

Pour en savoir plus : [cliquer ici](#).

- **des outils pratiques intégrant les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), sous la forme une fiche-repères et une infographie.**

Ces supports ont été diffusés en début d'année, par newsletters, dans la lettre d'information imprimée et sur le site internet de l'URPS CD NA.

Pour en savoir plus sur les outils pratiques : [cliquer ici](#).



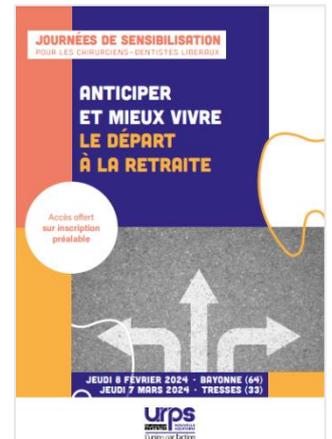


Journées « Anticiper et mieux vivre le départ à la retraite »

Dans le cadre des enquêtes « Qualité de Vie au Travail (QVT) en cabinet dentaire libéral » menées par l'URPS CD NA, des résultats dégradés ont pu être remarqués en particulier **pour les praticiens exerçant depuis plus de 30 ans**.

Pour les accompagner en fin de carrière, l'URPS CD NA propose depuis 2022 une journée de sensibilisation « Anticiper et mieux vivre le départ à la retraite ». Des conseillers-retraite de la CARCDSF, un expert-comptable et un sophrologue font partie des intervenants associés à l'animation de cette action.

Pour en savoir plus sur cette action : [cliquer ici](#).



2 sessions en 2024

08/02 – Bayonne : 8 participants

07/03 – Tresses : 11 participants

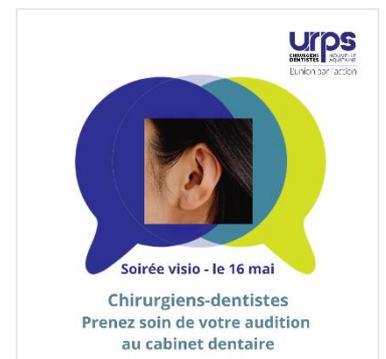


Programme d'actions sur l'audition au cabinet dentaire

Le cabinet dentaire est souvent caractérisé par un environnement sonore bien particulier. Au quotidien, le chirurgien-dentiste et son équipe sont **exposés à des risques auditifs**, sans en avoir conscience ou avec fatalité. Or, ces nuisances sonores ont un impact sur la santé et le bien-être mais il est possible **d'agir pour les atténuer**.

En 2024, l'URPS CD NA a proposé sur cette thématique :

- un **webinaire flash** le 21 mars,
- un **webinaire d'approfondissement** en soirée le 16 mai,
- une **enquête en ligne en partenariat avec l'association JNA** (Journée Nationale de l'Audition) auprès des chirurgiens-dentistes et des assistant(e)s dentaires,
- un **dépistage auditif en ligne en partenariat avec l'association JNA**, auprès des chirurgiens-dentistes et des assistant(e)s dentaires, organisé entre le 14 octobre et le 22 novembre 2024.



La campagne de dépistage auditif en ligne ayant rencontré une audience satisfaisante, avec 105 praticiens et 40 personnels inscrits, cette action devrait être reconduite en 2025.

Pour en savoir plus sur le dépistage auditif en ligne : [cliquer ici](#).

Handicaps au cabinet dentaire

L'URPS CD NA met en place un ensemble d'actions de sensibilisation et de formation auprès des praticiens pour améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de handicap.



Une formation en e-mobile learning : « Psydento »

L'URPS CD NA accompagne les chirurgiens-dentistes dans leurs pratiques **auprès des patients atteints de troubles psychiques et mentaux**, à travers une formation proposée sur une application mobile. Des contenus synthétiques et experts sont publiés sous la forme de « capsules » courtes et ludiques, semaine après semaine.

Ce programme inédit a été conçu **en partenariat avec l'INFIPP** et bénéficie du soutien de **la Fondation de France**. La première session de formation en ligne a eu lieu entre le 5 février et le 2 avril 2024, avec **plus de 40 praticiens participants**.

La deuxième session de formation a débuté le 12 novembre 2024 **avec 22 participants** et se terminera le 13 janvier 2025...

Pour en savoir plus : [cliquer ici](#).



Un kit de 15 fiches pratiques – « Accessibilités du cabinet dentaire »

Un ensemble de fiches repères, élaborées par l'URPS CD NA et le Conseil Régional de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes, sont proposées depuis mai 2024 en téléchargement libre et gratuit aux praticiens de la région.

Les contenus sont organisés selon 3 dimensions :

- Anticiper le soin
- Accompagner – Maintenir et favoriser l'autonomie de la personne
- Organiser le soin en prenant en compte le handicap du patient

La particularité de ces ressources est de développer la notion d'accessibilité au cabinet dentaire dans le sens large du terme. En effet, au-delà des obligations légales et réglementaires, **il importe d'assurer une accessibilité effective à l'information, aux équipements, aux services et aux mesures financières dédiés aux personnes en situation de handicap**.

Ce kit est disponible sur le site internet de l'URPS CD NA.

Pour en savoir plus : [cliquer ici](#).

Rencontres dentaires de l'URPS CD NA



Dans la continuité des actions menées depuis 2020 en partenariat avec la COREADD (Coordination Régionale Addictions) Nouvelle-Aquitaine sur la **thématique de l'aide au sevrage tabagique auprès des patients**, l'URPS CD NA a organisé une **soirée spécifique pour les chirurgiens-dentistes intitulée « Dermatologie buccale et tabagisme »**.

Cette action s'est déroulée **le 21 mars 2024 à Chasseneuil-du-Poitou (86)** et a été **animée par Dr Jean-Nicolas Roldan**. Dr Amélie Philippe est également intervenue pour présenter l'URPS CD NA et ses missions.

Au total, **28 participants** sont venus à cet événement, **dont 13 étudiants** en 6^{ème} année d'odontologie réalisant leur stage hospitalier au CHU de Poitiers.

Pour en savoir plus : [cliquer ici](#).

Ressources et documentations de l'URPS CD NA

Le cycle de webinaires de l'URPS

En complémentarité des actions de formation ou de sensibilisation déjà organisées par l'URPS CD NA, **des webinaires sont proposés aux chirurgiens-dentistes libéraux de la région**. Ils visent à revenir sur des thématiques abordées au sein de l'URPS et à permettre les échanges avec les participants.

Récapitulatif 2024

Date	Thème	Intervenants	Nombre de participants
21 mars	Audition	Mme Hélène Fortin	4
16 mai	Audition	Mme Hélène Fortin	7
12 septembre	Devenir Maître de stage actif	Pr Caroline Bertrand	15
3 octobre	Plaisir au travail	M. Franck Pagny	8
14 novembre	Dermatologie buccale	Dr Jean-Nicolas Roldan	15
5 décembre	MIH, que faire en omnipratique ?	Dr Patrick Rouas	17

Les outils pratiques de l'URPS

En 2024, l'URPS CD NA a poursuivi la création et la diffusion de supports en lien avec la pratique des chirurgiens-dentistes, avec :

- Le guide professionnel « **Pour tout savoir sur le SAHOS chez l'enfant** », avec les contributions de Pr Emmanuel d'Incau, Dr Nathalie Delphin, Dr Sophie Goudal, Dr Jacques Wemaere et Mme Hélène Fortin. **Pour le consulter** : [cliquer ici](#).
- La fiche repère « **Ecoresponsabilité au cabinet dentaire** ». **Pour la consulter** : [cliquer ici](#).
- La fiche repère et l'infographie résumée « **Annonce d'un dommage lié aux soins** », avec les contributions de Dr Edouard Dusseau, Dr Sophie Goudal et Dr Jacques Wemaere. **Pour en savoir plus** : [cliquer ici](#).
- La **vidéo prévention URPS**, pour les salles d'attente, actualisée tous les 3 mois. **Pour en savoir plus** : [cliquer ici](#).

Valoriser le rôle du chirurgien-dentiste et favoriser la coopération avec les autres acteurs de santé

L'URPS CD NA s'engage auprès des professionnels de santé pour une meilleure prise en compte de la santé bucco-dentaire des patients et une coopération renforcée avec les chirurgiens-dentistes...

L'URPS CD NA propose un ensemble d'actions de sensibilisation et de formation, en partenariat avec les autres URPS ou par le biais des CPTS

Urgence dentaire à l'officine – URPS Pharmaciens

Dans la continuité des webinaires pour les pharmaciens et d'un premier dépliant créé pour les patients en partenariat avec l'URPS Pharmaciens Nouvelle-Aquitaine, un guide destiné aux professionnels sur les urgences dentaires a été publié début 2024.

Ce support a pu être mobilisé en ressources pour des initiatives dans d'autres régions sur cette thématique, en particulier dans le cadre des Jeux Olympiques 2024.

A ce stade, il est envisagé de le publier sur un futur portail national « Dentibioclic », destiné aux médecins généralistes et pharmaciens.



Guide professionnel
« Urgences dentaires à l'officine »
Orientation des patients
Avril 2024
Pour le télécharger : [cliquer ici](#).

Femmes enceintes et santé bucco-dentaire – URPS Sages-Femmes

Début 2024, l'Examen Bucco-Dentaire Femmes enceintes a été prolongé jusqu'à 6 mois après l'accouchement.



A l'occasion de cette actualité, l'URPS CD NA a proposé en mars 2024 un webinaire en partenariat avec l'URPS Sages-Femmes Nouvelle-Aquitaine. Une trentaine de sages-femmes en a alors bénéficié.

Lors de ce rendez-vous, puis à travers deux outils pratiques proposés au format numérique, les thèmes suivants ont été développés :

- Grossesse et santé bucco-dentaire : les modifications physiologiques, les impacts sur l'état bucco-dentaire, les impacts des pathologies bucco-dentaires sur l'issue de la grossesse
- Conseils de prévention bucco-dentaire auprès de la femme enceinte
- Soins réalisables au cabinet dentaire lors de la grossesse
- Conseils de prévention bucco-dentaire à destination du nourrisson

Les outils pratiques en partenariat avec l'URPS Sages-Femmes Nouvelle-Aquitaine



Fiche de recommandations
Un résumé des messages clés
lors de la grossesse et pour le futur enfant

Janvier 2024
Pour la télécharger : [cliquer ici.](#)



Guide professionnel
Rappels de connaissances et approfondissement
sur les conseils de prévention et
les soins bucco-dentaires pendant la grossesse
Janvier 2024

Pour le télécharger : [cliquer ici.](#)

Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

Une offre gratuite de partenariats



Promotion de la CPTS auprès des praticiens, information sur l'accès aux soins bucco-dentaires, sensibilisations sur les relations entre santé générale et santé bucco-dentaire ou encore outils d'intervention et conseils méthodologiques...

Autant d'exemples d'actions pour lesquels l'URPS CD NA soutient les CPTS !

Pour en savoir plus et télécharger la fiche de présentation : [cliquer ici.](#)

A venir en 2025 : un fonds de soutien aux CPTS

Dispositif validé en conseil d'administration de septembre 2024, l'URPS CD NA pourra accorder à partir de janvier 2025 des **subventions aux projets portés par des chirurgiens-dentistes au sein de CPTS** en Nouvelle-Aquitaine.

Les thématiques retenues en priorité seront :

- L'accès aux soins bucco-dentaires des personnes en situation de handicap
- L'accès aux soins bucco-dentaires des patients militaires
- La prévention bucco-dentaire auprès des 0-6 ans, des collégiens de plus de 12 ans, des 18-24 ans,
- Les parcours de santé des patients intégrant le chirurgien-dentiste libéral
- L'attractivité des territoires et notamment l'accueil des étudiants en odontologie

Pour en savoir plus sur le Fonds de soutien aux CPTS édition 2025 : [cliquer ici.](#)

Être aux côtés des étudiants en odontologie

L'URPS CD NA est un partenaire privilégié de l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux, pour favoriser une meilleure répartition géographique des étudiants et les soutenir dans leurs activités de fin d'études.

Participation aux instances de l'UFR d'Odontologie

Dr Jacques Wemaere représente l'URPS CD NA au Conseil d'UFR.

Mme Hélène Fortin participe à la commission d'attribution du CESP.

Participation 2024

Conseil d'UFR :
12 mars, 28 mai, 9 juil., 10 déc.

CESP : 29 janv.

Organisation d'un « job-dating » praticiens-étudiants

Organisé le 21 mars 2024 par l'UFR d'Odontologie en partenariat avec l'URPS CD NA, cet événement a proposé des rencontres « express » entre chirurgiens-dentistes et étudiants de 6^{ème} année pour des offres de remplacements ou de collaborations.

Pour cette troisième édition, **20 chirurgiens-dentistes** ont participé sur 23 inscrits.

Aide à l'hébergement à Bordeaux pour les étudiants en stage hospitalier en service d'odontologie délocalisé

Depuis l'année universitaire 2018-2019, une aide à l'hébergement est accordée aux étudiants de 6^{ème} année concernés lors de leur séminaire de regroupement à l'UFR d'Odontologie, sur présentation de justificatifs (5 semaines de séminaire par année universitaire et 2 congrès par année universitaire). Sont exclus du dispositif les étudiants ayant déjà établi un CESP (Contrat d'Engagement de Service Public).

En 2023-2024, **cinq étudiants** ont perçu cette aide (sur une liste totale de 24 étudiants potentiellement bénéficiaires).

Aide financière à la réalisation de stages de dépistage en EHPAD

Depuis 2017, l'URPS indemnise les étudiants de 6^{ème} année pour la réalisation d'un dépistage bucco-dentaire auprès des résidents en EHPAD. Seuls les dépistages réalisés en Nouvelle-Aquitaine (hors Bordeaux métropole) sont indemnisés.

L'indemnité est calculée de la façon suivante :

IK Aller-retour EHPAD = d (distance en km depuis l'UFR) x 0,697€ x 2.

Un étudiant peut effectuer deux vacations indemnisées au maximum.

En 2023-2024, **90 étudiants** ont perçu cette indemnité.

Prix de thèse URPS en santé publique

Depuis 2020, en partenariat avec l'UFR d'Odontologie, l'URPS ouvre les candidatures au prix de thèse en septembre pour les clôturer en janvier. Ce prix récompense des thèses d'odontologie en santé publique, quelle que soit la thématique (épidémiologie, démographie, organisation des soins, prévention et promotion de la santé, coopération interprofessionnelle...). **L'URPS CD NA sensibilise ainsi les futurs praticiens à leur rôle d'acteur en santé publique.**

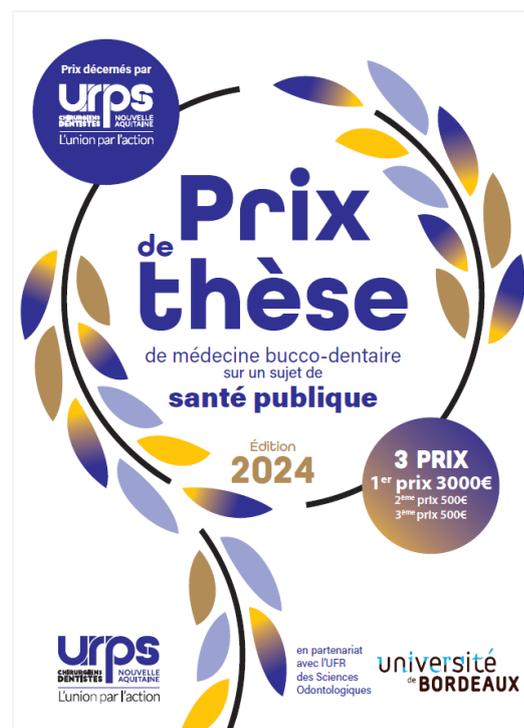
Trois subventions sont prévues : 3 000€ pour le lauréat et 500€ pour le deuxième et le troisième prix.

Pour l'édition 2024, 6 candidats ont postulé, dont 1 hors délai.

Les membres du jury se sont réunis le 15 mars 2024 pour examiner les dossiers. Ce comité était composé de Dr Jacques Wemaere, Dr Julien Bussière et Dr Sophie Goudal, et de Pr Caroline Bertrand et Pr Yves Delbos pour l'UFR d'Odontologie.

La remise du prix s'est tenue le 4 juin 2024 en amphithéâtre, avec la participation de Dr Nathalie Delphin et Dr Jacques Wemaere.

Mme Sophie Jacques-Sébastien n'étant pas présente lors de la remise des prix, aucune subvention ne lui a été remise conformément au règlement intérieur.



Prix de thèse URPS en santé publique – Palmarès de l'édition 2024

1^{er} prix : Dr Mathilde Naussans, pour sa thèse intitulée « Prise en charge des enfants atteints de neutropénie congénitale en Nouvelle-Aquitaine : évaluation des besoins bucco-dentaires ».

2^{ème} prix : Dr Mathilde Saint-Jean, pour sa thèse intitulée « Etat de santé bucco-dentaire des enfants hospitalisés pour cancer dans le service d'hématologie et oncologie pédiatrique, CHU de Bordeaux, 2013-2021 »

3^{ème} prix : Dr Sophie Jacques-Sébastien, pour sa thèse intitulée « L'état de santé bucco-dentaire de la population du Haut-Maroni en Guyane »

Les portraits et les travaux de ces chirurgiens-dentistes sont à retrouver en vidéo : [cliquer ici](#).

Intervention en séminaire des étudiants de 6^{ème} année sur « l'annonce d'un dommage lié aux soins »

Le 20 mars 2024, **85 étudiants ont pu bénéficier d'une représentation de théâtre-forum** de la compagnie Donc Y Chocs, organisée et financée par l'URPS CD NA. Cette intervention est extraite de la formation proposée sur l'annonce d'un dommage lié aux soins, auprès des chirurgiens-dentistes libéraux (cf. page 24).

L'action a alors permis aux étudiants **d'expérimenter des situations conflictuelles avec les patients et d'échanger sur leurs pratiques**. Les retours d'évaluation des participants sont très positifs et incitent alors une reconduction de cette initiative.

Informer sur l'URPS CD NA et ses actions



Un site internet

www.urps-chirurgiensdentistes-na.fr

avec les projets en cours, des informations pratiques sur l'exercice professionnel, les rencontres et formations ainsi que les outils pratiques...

Entre 1100 et 1800 visiteurs par mois en 2024

Un journal - URPS Info

directement adressé par courrier à tous les chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine

3 numéros en 2024



Une newsletter

directement diffusée par mail

à tous les chirurgiens-dentistes libéraux de Nouvelle-Aquitaine

37 newsletters en 2024

avec un taux d'ouverture entre 40 et 60%



Les réseaux sociaux

Une page Facebook, une page LinkedIn et un compte X de l'URPS pour partager des informations au quotidien



En 2024

Facebook : + de 1000 abonnés

LinkedIn : + de 600 abonnés

X : + de 260 abonnés

A venir en 2025...

Gouvernance de l'URPS CD NA	
Conseils d'administration	24 janvier 19 juin 19 septembre
Commission de contrôle des DPI	24 janvier
Commission des Finances	14 mars
Assemblée générale	29 mars
Journée élus	18 septembre
Test formation « Management »	

Démocratie sanitaire	
CRSA - Assemblée plénière	28 janvier 18 mars 24 juin 18 novembre
CRSA – Commission Prévention	5 février 17 avril 19 juin 16 octobre 11 décembre
CTS	ARS DD 16 : 13 février, 15 mai et 3 juillet

Instances régionales	
COFIL Prisme – Interprétariat en santé	30 janvier
Comité régional stratégique du numérique en Santé	27 mars
COFIL stratégique e-parcours	10 avril
Journée régionale TESS	12 juin

Agora Lib'	
Bureau	22 janvier
Conseil d'administration	11 février 5 juin 30 septembre
Colloque	5 juin

Instances départementales	
Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)	ARS DD 47 : 7 janvier
Projet soins non programmés en dentaire	ARS DD 87 : 4 février
CODAMUPS-TS	ARS DD 17 : 11 février
Comité de pilotage CPTS	ARS DD 24 : 12 février
DAC - PTA	DAC PTA 40 - AG et COR : 20 mars

Instances locales	
CLS Bordeaux Métropole	Comité des signataires : 14 janvier Objectif 2.2 : 25 mars Objectif 3.1 : 1 avril - Objectif 3.3 : 8 avril
CLS Ville de Bordeaux	Rencontre URPS : 20 janvier Comité technique des signataires : 5 février Signature : 27 mai
CLS Médoc	COFIL : 4 avril
CLS 3 Agen Agglomération	Signature : 24 janvier

Plan d'actions régional en santé bucco-dentaire	
Groupe de travail 0-6 ans	Séance 3 : 16 janvier Réunion URPS Pharmaciens : 30 janvier Réunion PMI33 : 30 janvier Réunion URPS Sages-Femmes : 6 février
Groupe de travail Collégiens	Réunion Académie de Poitiers : 6 janvier Réunion DSDEN 33 : 8 janvier
Groupe de travail 18-24 ans	Séance 2 : 9 janvier - Séance 3 : 23 janvier
Point sur l'évaluation avec Pr Alla	9 janvier
Restitution aux partenaires institutionnels	20 février

Actions pour les chirurgiens-dentistes libéraux de Nouvelle-Aquitaine	
Développement d'une plateforme de simulation en santé « Cab Connexion »	Lancement du projet le 20 février, travaux menés sur l'année 2025
Webinaires	30 janvier : CPTS 6 février : Respiration buccale 13 mars : Audition 22 mai : TSN COREADD
Session - Anticiper et mieux vivre le départ à la retraite	13 février à Tresses (33)
Formation - Ecoresponsabilité au cabinet	20 mars à Poitiers (86)
Formation - Annonce d'un dommage lié aux soins	3 avril à Tresses (33)
Formation - Jeunes enfants en omnipratique	12 juin à Tresses (33)
Formation - Approche relationnelle patients en situation de handicap psychique	6 novembre à La Rochelle (17)
Application mobile e-learning PSYDENTO	Webinaire clôture session 2 : 16 janvier Lancement session 3 : rentrée 2025
Colloque Hand In Cab – Tous concernés	6 novembre à Bordeaux (33)

Etudiants en odontologie – UFR de Bordeaux	
Conseils d'UFR	17 février, 11 mars 27 mai, 8 juillet
Commission ouverture des postes en internat d'odontologie	12 mars
Séminaire étudiants - Envol libéral	19 mars
Forum des partenaires	5 juin
Prix de thèse	Comité du jury : 14 mars Remise prix : 5 juin
Conférence des Doyens d'UFR en Odontologie	23 janvier

Actions avec ou auprès des autres professionnels de santé	
COFIL MOOC Santé environnementale	7 janvier
Actions diabète	Projet URPS Pédicures-podologues et URPS Infirmiers : Réunions les 30 janvier et 13 mars Soirée interprofessionnelle : 13 novembre
Réunion inter-URPS à l'initiative de l'URPS CD NA	20 mars
Formations des infirmiers de l'Education Nationale	Webinaires Académie de Poitiers : 20 mars et 18 avril Formation DSDEN 33 : 17 avril

Actions auprès des publics vulnérables et/ou des professionnels relais	
Intervention en milieu scolaire REP+ Floirac	Réunion équipe éducative : 17 janvier Animations en classe : 31 mars Escape game : 23 juin
Accompagnement de l'ASSNC pour l'utilisation de l'escape URPS CD NA	18 février
Intervention Oiseau Lire – Pauillac	13 mars
Intervention PTI Jean Elie Jambon - Coutras	Bucco-débats et escape game : 25 mars Escape game numérique : 8 avril
Journée ETP Psychiatrie Limousin	6 mai à Limoges (87)